



Présentation Projet

Défi Vélo Ecole – CC Entre Juine et Renarde

Introduction/préambule :

Moins énergivore, moins coûteuse, souvent garante de liens sociaux renforcés... les bénéfices de l'écomobilité ne sont plus à prouver. Ses applications sont connues : éviter le recours quasi spontané à la voiture en solo, privilégier les modes de déplacement partagés, avoir recours aux modes actifs (la marche, le vélo, etc.). Parce qu'ils sont prévisibles, souvent répétitifs, et qu'ils concernent des distances courtes voire moyennes, les déplacements domicile-école sont particulièrement adaptés à l'adoption d'une démarche écomobile.

Être dans une démarche « écomobile scolaire », c'est repenser son mode de déplacement vers son école. Par ailleurs, l'itinéraire scolaire est, dans bien des cas, le premier trajet de la journée ; il influence donc très souvent les modes de déplacements suivants ; ainsi, encourager d'autres moyens de déplacement sur ces trajets a un impact sur les autres modes de déplacement de la journée.

Sommaire

1. **Présentation**
2. **Mode de fonctionnement**
3. **Objectifs**
4. **Résultats**
5. **Duplicité et mise en œuvre**

1 – Présentation

Le Défi Vélo École est bien plus qu'un simple concours de kilomètres entre établissement : il s'inscrit dans une véritable démarche d'éco-mobilité scolaire, c'est-à-dire l'ensemble des moyens de déplacement alternatifs à la voiture individuelle utilisés par les élèves pour se rendre à l'école. Cela inclut la marche, le vélo, la trottinette, les transports en commun ou encore le covoiturage. L'objectif est double : réduire l'empreinte carbone des trajets scolaires et encourager les enfants à adopter des habitudes de déplacement saines et durables.

Ce défi, porté par la Communauté de communes Entre Juine et Renarde, combine pédagogie, action collective et transition écologique. Il permet de responsabiliser les jeunes citoyens tout en offrant un cadre joyeux et motivant à l'apprentissage. En valorisant les mobilités douces, le projet agit sur plusieurs leviers : amélioration de la qualité de l'air, baisse des nuisances sonores, désengorgement des abords d'écoles, renforcement de l'autonomie des enfants, et réduction des risques liés au trafic routier. Il inspire d'autant plus qu'il montre, de manière concrète et mesurable, qu'un changement d'habitudes est possible à l'échelle d'un territoire — et qu'il peut même devenir un enjeu structurant de la politique publique locale, en lien direct avec le PCAET et le plan vélo intercommunal.

2 - Mode de fonctionnement

Le Défi Vélo École repose sur une organisation rigoureuse en amont et un déroulement fluide pendant les deux semaines de mobilisation. Il s'inscrit chaque année dans le cadre national de "Mai à Vélo", mois dédié à la promotion des mobilités actives en France.

➤ Mobilisation des établissements scolaires

Plusieurs mois avant le lancement du défi, la Communauté de communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) prend contact avec l'ensemble des écoles du territoire, afin de recenser les établissements volontaires pour participer. Ce travail d'identification est essentiel pour garantir une organisation cohérente et équitable entre les écoles.

En 2025, 11 établissements se sont engagés dans la démarche (contre 10 en 2024), ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour le projet.

➤ Ciblage temporel stratégique : Mai à Vélo



Le défi est systématiquement organisé sur une période de deux semaines au mois de mai, en écho à la dynamique nationale "Mai à Vélo". Ce choix renforce la visibilité de l'action, l'inscrit dans une temporalité propice à la pratique du vélo (conditions météo favorables) et permet de bénéficier de l'élan médiatique et institutionnel autour de cette thématique.

➤ Communication vers les familles

Une fois les écoles inscrites, la CCEJR transmet à chaque établissement un document explicatif à destination des familles. Ce document est relayé par les enseignants ou la direction via les carnets de liaison ou les plateformes de communication internes. Il détaille le fonctionnement du défi, ses objectifs, les modalités de participation, ainsi que les règles du comptage des trajets. Cette

transparence permet une adhésion large des parents, condition essentielle pour assurer la sécurité et l'implication des enfants.

Une règle est à privilégier ! Que ce soit simple de remplissage !

Chers parents,

Notre école est inscrite au

Défi vélo écoles de la CCEJR
du 12 au 23 mai 2025.

Le défi a pour objectif d'inciter les élèves et les enseignants à **venir à l'école à vélo** pendant 2 semaines mais aussi, à plus long terme, de leur faire (re)découvrir ce mode de déplacement **indépendant, écologique et bénéfique pour la santé** tout en les sensibilisant à la **sécurité routière**.

De plus, ce défi se veut être un défi **collectif** : chaque km parcouru à vélo du domicile à l'école et retour par les enfants d'une même école seront comptabilisés et additionnés en fin de défi pour déterminer l'école qui aura parcouru le plus de kilomètre. Les 3 écoles qui comptabiliseront le plus de kilomètres se verront remettre une dotation ainsi qu'une mise à l'honneur lors d'un grand évènement de fin d'année. L'école qui aura également le plus mobilisée se verra elle aussi mise à l'honneur.

Nous vous encourageons donc à aller à l'école à vélo ou tout autre moyen décarboné avec votre enfant – dans la mesure du possible –, à remplir la **fiche de comptage des km** ci-jointe, et à la retourner à la fin du défi.

**Pour rouler en sécurité, pensez à porter un casque vélo.
le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.**

A noter que toutes les mobilités douces peuvent être comptabilisées à savoir trottinettes, patins à roulettes ou encore skate et marche à pied.

Merci à vous, et bonne route !

Les enseignants

Contact pour plus d'informations : dev.durable@ccejr.org



Fiche relevé kilométrique

(A remettre à l'enseignant après le 23/05/2025)

Commune : Ecole :

NOM et prénom de l'élève :

Classe :

Date (du 12/05 au 23/05)	Je suis allé sans voiture		Kilomètres parcourus par jour en mobilité douce (ex : 2,3 km) – <i>aller/retour*</i>
Lundi 12 mai	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Mardi 13 mai	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Mercredi 14 mai			
Jeudi 15 mai	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Vendredi 16 mai	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Lundi 19 mai	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Mardi 20 mai	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Mercredi 21 mai			
Jeudi 22 mai	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Vendredi 23 mai	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		TOTAL	

*A noter que les kilomètres comptabilisés sont les kilomètres effectués lors des trajets domicile-école aller et retour (ex : mon école se situe à 1 kilomètre de mon domicile, je rentre donc 2 kilomètres dans le tableau)

**Les kilomètres effectués lors de potentielles sorties scolaires durant cette période ne sont pas comptabilisés.

Habituellement, parcourez-vous cette distance en :

- Voiture
- Vélo
- Autre (précisez) :

A la suite de ce défi, allez-vous changer vos habitudes ?

- Oui
- Non
- Pourquoi :

Etes-vous satisfait du défi ?

- Oui
- Non



➤ Organisation du comptage et suivi

Durant les deux semaines du défi :

Chaque famille désireuse de participer au défi vient à l'école en mobilité douce. Les kilomètres parcourus sont calculés à partir des distances domicile-école. A la fin du défi et en fonction des jours, la famille remplit le document fourni par la CC Entre Juine et Renarde et le remet à son enseignant à la fin de la période du défi.

Les kilomètres inscrits ne sont que sur la base de la déclaration, il n'y a pas de contrôle de l'école ou d'un agent de la CCEJR. Le but avant tout est de laisser tomber la voiture pour venir à l'école de manière éco-mobile.

Fiche relevé kilométrique
(A remettre à l'enseignant après le 23/05/2025)

Commune : Dossy Ecole : de l'école
 NOM et prénom de l'élève : KAMUKO ANIL KEM
 Classe : PS

Date (du 12/05 au 23/05)	Je suis allé sans voiture	Kilomètres parcourus par jour en mobilité douce (ex : 2.3 km) - aller/retour
Lundi 12 mai	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2.6 km
Mardi 13 mai	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2.6 km
Mercredi 14 mai		
Judi 15 mai	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	2.6 km
Vendredi 16 mai	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	1.3 km
Lundi 19 mai	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2.6 km
Mardi 20 mai	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2.6 km
Mercredi 21 mai		
Judi 22 mai	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2.6 km
Vendredi 23 mai	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	1.3 km
	TOTAL	19.2 km

* A noter que les kilomètres comptabilisés sont les kilomètres effectués lors des trajets domicile-école aller et retour (ex : mon école se situe à 1 kilomètre de mon domicile, je rentre donc 2 kilomètres dans le tableau)
 ** Les kilomètres effectués lors de potentielles sorties scolaires durant cette période ne sont pas comptabilisés.

Habituellement, parcourez-vous cette distance en :

- Voiture
- Vélo
- Autre (précisez) : A pied

A la suite de ce défi, allez-vous changer vos habitudes ?

- Oui
- Non

Pourquoi :

Etes-vous satisfait du défi ?

Oui Non



Comme l'indique l'exemple ci-dessus, la CCEJR en plus du kilométrage souhaite recevoir l'avis des familles concernant 3 éléments :

- Leurs habitudes de moyens de transport
- La volonté de changement suite au défi
- La satisfaction de la participation au défi

Cela permet à la CC Entre Juine et Renarde d'apprécier les résultats autrement qu'en ne comptant le nombre de kilomètres et ce sont des données qui peuvent intéresser les communes également dans leur volonté d'aménager les abords des écoles.

3 – Objectifs

Le Défi Vélo École n'est pas un simple événement sportif ou une animation ponctuelle. Il s'agit d'un dispositif stratégique de sensibilisation et d'action, porté par la Communauté de communes Entre Juine et Renarde (CCEJR), dont les objectifs s'inscrivent à la croisée de l'éducation à l'environnement, de la transition écologique et de l'aménagement du territoire. Le projet est directement aligné avec les ambitions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté par la CCEJR, ainsi qu'avec le Plan Vélo intercommunal développé sur le territoire.

- Sensibiliser à la mobilité durable dès le plus jeune âge



L'un des objectifs fondamentaux du défi est d'éduquer les enfants aux enjeux de la mobilité durable, en les incitant à utiliser le vélo, la trottinette ou la marche à pied pour leurs trajets domicile-école. En proposant une alternative concrète et accessible à la voiture individuelle, le projet :

- Favorise une prise de conscience écologique dès l'enfance,
- Participe à la lutte contre la sédentarité et à la promotion de la santé,
- Encourage l'autonomie et la responsabilisation des élèves dans leurs déplacements.

Ces apprentissages se font dans un cadre joyeux et valorisant, ce qui facilite l'adhésion des enfants et favorise l'ancrage des bonnes pratiques dans la durée.

- Promouvoir l'éco-mobilité scolaire comme pratique quotidienne 🌿

Au-delà de l'événement ponctuel, le défi cherche à changer durablement les comportements. En instaurant une compétition amicale entre les écoles, le projet parvient à :

- Stimuler la répétition du geste (venir à l'école sans voiture chaque jour),
- Impliquer les familles dans la démarche de mobilité douce,
- Faire du vélo un mode de transport courant et non exceptionnel.

L'objectif est que les trajets doux deviennent une habitude quotidienne, même après la fin du défi. Le projet agit ainsi comme un catalyseur de changement, en créant une dynamique locale propice à l'éco-mobilité.

- Renforcer le lien éducatif et la cohésion sociale

Le défi est aussi un projet collectif et fédérateur, qui implique :

- Les élèves (qui participent activement à la collecte des kilomètres),
- Les enseignants (qui relaient les informations, motivent, valorisent),
- Les parents (qui accompagnent, soutiennent et participent à la logistique).

Ce travail en réseau autour d'un projet écoresponsable crée une véritable dynamique d'équipe au sein des établissements. Il favorise :

- Le vivre-ensemble autour d'un objectif partagé,
- Le développement du civisme écologique,
- Et l'intergénérationnalité, avec des moments d'échange entre parents et enfants sur leurs pratiques de déplacement.

Ce lien éducatif fort contribue aussi à l'intégration du développement durable dans les enseignements, en cohérence avec les programmes scolaires (EMC, EPS, sciences, géographie...).

- Soutenir les politiques publiques territoriales (PCAET & Plan Vélo)

Le Défi Vélo École est pleinement intégré dans la stratégie territoriale de transition écologique portée par la CCEJR. Il constitue une action concrète au service de plusieurs objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), notamment :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports,
- La promotion des mobilités actives comme levier de sobriété énergétique,
- L'éducation à l'environnement à travers des actions locales visibles.

De même, il répond aux priorités du Plan Vélo intercommunal, qui vise à :

- Structurer un réseau cyclable cohérent et sécurisé sur le territoire,
- Favoriser les trajets de courte distance à vélo, notamment domicile-école,
- Changer l'image du vélo comme moyen de transport du quotidien, et non seulement de loisir.

Ainsi, le défi constitue à la fois un outil pédagogique, un levier comportemental, et un dispositif d'aménagement stratégique, qui traduit les ambitions du territoire en actions concrètes et mesurables.

4 – Résultats

Depuis sa création, le Défi Vélo École connaît une progression continue, preuve de son ancrage territorial, de son efficacité pédagogique et de sa capacité à mobiliser largement. L'édition 2025 s'impose comme un véritable tournant, avec une hausse spectaculaire de la participation et une implication record des écoles et familles. Les chiffres attestent d'une trajectoire ascendante, à la fois en quantité (nombre de participants) et en qualité (kilomètres cumulés, mobilisation quotidienne).

- **Une montée en puissance sur 5 ans**

L'évolution du défi montre une adoption croissante par la communauté éducative et les habitants du territoire :

Année	Élèves participants	Kilomètres parcourus
2021	253	2 900 km
2022	308	4 200 km
2024	346	3000 km
2025	650	8 005 km

Ce tableau met en lumière une tendance claire : plus les années passent, plus le défi prend de l'ampleur, tant sur le plan quantitatif (nombre de participants, écoles engagées) que sur le plan qualitatif (distances cumulées, fréquence de participation).

L'année 2025 marque une explosion de la participation avec près du double d'élèves par rapport à 2024 et presque trois fois plus de kilomètres parcourus qu'en 2021. Cette croissance repose sur plusieurs leviers :

- Une meilleure organisation en amont (recensement, coordination avec les écoles),
- Une communication ciblée auprès des familles,
- Et une valorisation croissante du projet par les enseignants, les élus et les citoyens.



➤ **Une action à fort impact environnemental et éducatif**

Ce projet produit des résultats tangibles en matière :

- D'éducation à la mobilité responsable,
- De réduction des émissions liées aux trajets scolaires,
- Et de changement de comportements à long terme, aussi bien chez les jeunes que chez les adultes.

Ainsi, en plus des kilomètres parcourus en lieu et place de la voiture traditionnelle, la CC Entre Juine et Renarde note en plus une grande volonté de changer les comportements. Près de 50% des familles qui participent au défi et qui venaient habituellement en voiture s'engage à changer leurs comportements et venir en mobilité douce. Cela va bien au-delà de l'engagement moral puisque de manière concrète, la fréquentation aux abords des écoles s'est radicalement changée depuis l'instauration du défi ! Et c'est bien la volonté première de la communauté de communes.

L'effet d'entraînement d'année en année confirme que le défi est plus qu'un événement : c'est une politique publique locale à part entière, qui agit en synergie avec :

- Le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial),
- Le Plan Vélo Intercommunal,
- Et les engagements en faveur de la transition écologique de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde.



5 - Dupli(cité) de l'action

Cette action est une action facilement duplicable et améliorabile d'année en année. Devenu un réel rendez-vous pour les enfants et les parents, ce défi ne cessent d'évoluer pour faire la promotion du mieux possible de l'éco-mobilité scolaire.

Ainsi, en plus de recruter de plus en plus d'écoles, la CC Entre Juine et Renarde a également instaurer un règlement permettant une gratification financière pour les 3 meilleures écoles.

La dernière remise des prix en 2024 lors de notre grand évènement annule « En Transition » montre la volonté de la collectivité et des établissements scolaires à avancer main dans la main dans la démarche d'éco-mobilité.



Cette action est également très intéressante pour tout autre collectivité puisqu'elle est très facile de mise en œuvre ne nécessitant pas de grands moyens.

Quelques photos

